



Principes de coopération de WorldCat

WorldCat est devenu un catalogue en ligne d'envergure internationale, qui permet aux membres d'OCLC de partager leurs ressources, de réduire leurs coûts et d'accroître leur visibilité et leur impact au sein de leurs communautés. Poursuivant sans relâche ses efforts en faveur du développement de la plate-forme WorldCat, OCLC a su capitaliser et générer une valeur ajoutée sur cette ressource partagée centralisant des métadonnées et autres informations sur les fonds. WorldCat, les fichiers associés et les systèmes OCLC, de même que les services sous-jacents, sont devenus des éléments absolument incontournables, essentiels au bon fonctionnement d'un grand nombre de bibliothèques, de musées et de centres d'archives.

La pertinence de WorldCat repose sur quatre facteurs :

- Sa portée : le catalogue reflète avec précision l'intégralité des fonds détenus par les bibliothèques, musées et archives.
- Son contenu toujours à jour.
- L'utilité des notices WorldCat pour les utilisateurs et les institutions participantes.
- La fonctionnalité et la souplesse des systèmes et logiciels d'OCLC qui permettent l'accès et l'utilisation des notices et des services.

Conscientes de l'enjeu et de l'importance de ces facteurs, les institutions participantes et les organisations partenaires travaillent de concert avec OCLC pour développer et entretenir la base WorldCat, et pour promouvoir une utilisation responsable de WorldCat et des systèmes et services OCLC.

Les membres s'engagent à :

- Communiquer à OCLC toutes les métadonnées et autres informations actualisées sur leurs fonds, qui représentent les documents de leurs collections.
- Créer des notices bibliographiques et données associées conformément aux directives établies par OCLC et ses groupes consultatifs pour entrer des informations dans les notices WorldCat.
- Transmettre rapidement les notices bibliographiques et toute information connexe, afin de promouvoir l'utilisation partagée des notices et des ressources des bibliothèques.
- Coopérer avec OCLC, avec les réseaux régionaux et les autres partenaires, ainsi qu'avec les bibliothèques participantes afin d'identifier et corriger les erreurs dans l'information transmise par les participants, et pour éviter les doublons.
- Utiliser les notices WorldCat conformément aux « [Droits et responsabilités de la coopérative OCLC à l'égard de WorldCat](#) ».

Pour permettre aux membres de répondre à ces attentes, OCLC s'engage à :

- Encourager l'implication dans OCLC.
- Renforcer WorldCat en incitant les bibliothèques membres à transmettre des notices complètes et de façon ponctuelle.
- Faciliter la communication entre les bibliothèques membres et OCLC afin d'assurer une planification efficace et la résolution rapide des problèmes.
- Fournir des services de formation, de consultation et d'assistance économiques et de qualité afin d'encourager l'utilisation efficace des notices, des systèmes et des services d'OCLC, ainsi que le déploiement rapide des améliorations apportées au système d'OCLC.

Pour permettre aux bibliothèques de répondre à ces attentes, OCLC s'engage à :

- Faciliter la participation des bibliothèques, des archives et des musées et leur utilisation des systèmes et services OCLC.
- S'adapter aux évolutions technologiques et aux éventuels changements en matière d'objectifs, d'organisation et d'ententes de coopération des bibliothèques membres, conformément à la vocation publique d'OCLC.
- Proposer des méthodes abordables permettant aux bibliothèques, musées et archives de soumettre rapidement et efficacement leurs contributions dans WorldCat et dans les autres bases de données associées, et de signaler à OCLC tout changement ou toute correction.
- Faciliter l'accès, à un coût raisonnable, aux systèmes et services OCLC, de sorte que les membres et leurs utilisateurs puissent les exploiter au mieux.
- Diffuser des informations claires et actuelles sur les normes et directives concernant les contributions apportées à WorldCat et aux fichiers associés.

Les institutions membres, les organisations partenaires et OCLC s'engagent conjointement à :

- Assurer la continuité des services WorldCat auprès des bibliothèques, des musées, archives et autres professionnels de l'information.
- Assurer une formation efficace sur l'utilisation des systèmes et des services d'OCLC.
- Diffuser la présente déclaration et les autres informations associées auprès des membres actuels et potentiels d'OCLC et des organisations partenaires.
- Identifier et corriger les erreurs dans les informations apportées et la création de notices en double.

Dispositions telles que modifiées et approuvées par le Conseil mondial d'OCLC le 21 juin 2010.